

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je ne me rappelle pas en avoir reçu. Je m'occuperai de cette question dès que je me rendrai à mon bureau.

M. Ed. Schreyer (Springfield): J'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Il se rappellera, j'en suis sûr, que son collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que le gouvernement étudiait la possibilité de recourir à l'arbitrage international. La situation a-t-elle été sondée?

Le très hon. M. Pearson: Oui, mais je ne sais trop quel est le résultat. Je pourrai peut-être en rendre compte à la Chambre la semaine prochaine.

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—L'INTERDICTION DU FRANÇAIS DEVANT LES TRIBUNAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Keays (Gaspé): Monsieur l'Orateur, la semaine dernière, le solliciteur général a pris note d'une question concernant Suzanne Poulin à qui les tribunaux de la Colombie-Britannique ont refusé le droit d'assurer sa défense dans sa propre langue. Le ministre a-t-il maintenant des renseignements à ce sujet?

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, cette question relève, je pense, de la compétence provinciale. Toutefois, je suis bien aise d'annoncer au député que les services d'un interprète, m'a-t-on dit, seront assurés à cette jeune femme et qu'elle pourra témoigner en français. Toutes les déclarations lui seront également traduites en français.

L'AGRICULTURE

LES SÉQUELLES DES IMPORTATIONS D'HUILES VÉGÉTALES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture, et en son absence, son secrétaire parlementaire pourrait peut-être en prendre note. Hier, le ministre a promis de répondre à une question que j'ai posée au sujet de l'importation d'huiles végétales qui nuit à la production de graines oléagineuses au Canada.

M. Bruce S. Beer (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Puis-je considérer cette question comme préavis, monsieur l'Orateur? Si des renseignements sont disponibles, j'essaierai de les transmettre au député aujourd'hui.

LES DROITS DE L'HOMME

LA PARTIALITÉ DANS UN CONTRAT D'EMPLOI DANS LE NORD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, il y a deux jours, j'ai posé au premier ministre une question sur la discrimination dans les contrats d'emploi dans le Nord. Le premier ministre a dit que le ministre de la Justice préparait une déclaration qui serait peut-être prête le lendemain. Je me demande si le premier ministre ou un autre ministre est aujourd'hui en mesure de la présenter.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai la déclaration. Elle est très longue et le ministre de la Justice espérait en présenter une plus brève ce matin. Sauf erreur, il a été retenu par le mauvais temps, mais espère être ici à midi, assez tôt pour faire une déclaration. Sinon, ce sera lundi.

M. Knowles: Il pourrait peut-être la faire lundi, lors de l'étude de ses crédits, si nous y parvenons.

LA DÉFENSE NATIONALE

L'EXPLOITATION DES MAGASINS DE DÉTAIL DANS LES BASES MILITAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): J'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Comme le ministre de l'Agriculture a critiqué la politique visant à l'établissement de services pour les forces canadiennes ailleurs que dans des postes éloignés, le ministre pourrait-il nous dire si le ministre de la Défense a l'intention d'entrer en concurrence directe avec l'entreprise privée?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait qu'il ne peut poser cette question en ces termes.

[Plus tard]

L'hon. M. Dinsdale: Je crois que le ministre de la Défense nationale veut répondre à la question que j'ai essayé de lui poser il y a quelques instants, peut-être pourrais-je la reformuler.

M. l'Orateur: A l'ordre. Ce que je signalais au député, c'est que sa question aurait dû être adressée au premier ministre afin d'établir si une déclaration à l'extérieur de la Chambre reflétait la politique du gouvernement.